



TERMES DE REFERENCE

Consultant·e en Relations Médias - couverture d'un procès pour crimes internationaux

Contexte et objectifs

Fondée en 2002 et basée à Genève en Suisse, [TRIAL International](#) est une organisation non gouvernementale qui lutte contre l'impunité des crimes internationaux et soutient les victimes dans leur quête de justice. L'organisation offre une assistance juridique, mène des enquêtes, saisit la justice, développe les capacités des acteurs locaux et plaide en faveur des droits humains.

La visibilité publique et médiatique des affaires judiciaires que nous soutenons constitue un levier essentiel pour faire progresser la justice internationale et renforcer l'impact de notre action. Elle permet notamment d'informer les communautés directement concernées, souvent éloignées de ce type de procès.

Roger Lumbala, ancien ministre congolais et chef d'un groupe armé impliqué dans le conflit en Ituri au début des années 2000, sera jugé devant la Cour d'assises de Paris pour crimes contre l'humanité. Ce [procès](#), prévu du 12 novembre au 19 décembre 2025, constitue une étape inédite en France dans la lutte contre l'impunité des crimes internationaux commis en République démocratique du Congo. Il s'agit d'un moment judiciaire rare et à fort retentissement médiatique, attendu tant par les communautés congolaises concernées que par la société civile internationale.

Dans ce contexte, nous recherchons un·e consultant·e en relations médias basé·e à Paris afin de renforcer notre équipe de Communication et garantir une couverture médiatique complète du procès. La mission principale du/ de la consultant·e sera de développer et maintenir des relations étroites avec les journalistes tout au long du procès, en respectant le plan de communication établi et en veillant à ce que les messages diffusés reflètent les valeurs de TRIAL International et de ses partenaires internationaux.

Mission

En étroite collaboration avec l'équipe Communication et le Responsable du [programme RDC](#), ainsi qu'avec nos partenaires, le/la consultant·e aura pour mission de :

- Assurer l'exécution opérationnelle du plan de communication établi par l'équipe de Communication, y compris la diffusion des messages clés et la coordination des actions prévues
- Servir de point focal pour la Communication, identifier et transmettre les informations relatives aux moments clés du procès à l'équipe basée à Genève, afin d'alimenter la production de contenus adaptés.



- Préparer des communiqués de presse en coordination avec les partenaires internationaux.
- Gérer les relations avec les journalistes présent·es sur place, et diffuser des informations validées auprès des médias.
- Identifier des opportunités médiatiques pendant le procès, gérer les demandes média entrantes et organiser des interviews avec nos porte-paroles (staff de TRIAL sur place, avocat de TRIAL, plaignant·es).
- Surveiller et analyser la couverture médiatique et produire des revues de presse régulières.
- Accompagner et orienter deux journalistes congolais invités à couvrir le procès.

Livrables attendus

- Communiqué(s) de presse prêts à être diffusés
- Des revues de presse présentant les retombées médiatiques
- Un fichier de contacts médias mis à jour et transmis à l'équipe Communication.
- Rapport final résumant les activités de communication, les résultats obtenus et les recommandations pour des missions similaires futures.
- Un plan de passation pour assurer la continuité avec l'équipe de Communication de TRIAL International.

Durée et lieu de la mission

La mission couvrira la période du 12 novembre au 19 décembre 2025, ainsi que deux jours de préparation avant le début du procès. Le/la consultant·e travaillera depuis Paris, en coordination avec les équipes de TRIAL International à Genève et ses partenaires, avec des déplacements journaliers au Palais de Justice de Paris.

Profil et qualifications requises

- Excellente connaissance du paysage médiatique français et expérience confirmée en relations médias, idéalement au sein d'une organisation de défense des droits humains.
- Parfaite maîtrise du français et très bonne aisance en anglais, à l'oral et à l'écrit.
- Capacité à vulgariser des affaires judiciaires complexes pour un public non spécialiste.
- Expérience avérée de coordination avec plusieurs organisations/partenaires internationaux.
- Capacité à travailler de manière autonome et à distance, en maintenant une communication fluide avec des interlocuteur·ices divers (juristes, avocat·es, journalistes, plaignant·es)
- Une connaissance préalable du fonctionnement du Palais de Justice de Paris (accréditations, contacts à la communication, règles d'accès) est un atout.



Modalités contractuelles

- Type de contrat : consultance indépendante
- Le/la consultant·e devra signer un contrat de prestation avec TRIAL International, incluant une clause de confidentialité (NDA) et le respect du code de conduite de TRIAL International.
- La rémunération sera basée sur un forfait proposé pour la totalité de la mission par le/la consultant·e, et définie contractuellement.
- Le paiement se fera en deux tranches : un acompte de 60 % à la signature du contrat et le solde de 40 % après réalisation satisfaisante des prestations.
- Le/la consultant·e est responsable de souscrire et de maintenir pendant toute la durée de la mission les assurances nécessaires (maladie, accident, responsabilité civile). Il/elle doit en outre se conformer à la législation relative au séjour et au travail et être en possession de autorisations nécessaires pour effectuer la mission à Paris.